



Comité technique ministériel du 3 décembre 2015
Déclaration liminaire CGT-FSU lue par Simon Lery

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,
Chers camarades,

Ce comité technique ministériel se déroule alors que la France est en état d'urgence. Bien sûr notre condamnation des actes barbares du 13 novembre ne peut souffrir aucune ambiguïté, pas plus que notre souhait d'offrir à tous les habitants de ce pays la protection nécessaire à l'exercice de leurs libertés individuelles et collectives.

Mais ces menaces ne disparaîtront pas par le simple renfort en policiers, militaires, personnels de justice. Tant il est vrai que, le manque d'éducation, la précarité, l'absence d'horizon... sont le terreau de toutes les idéologies les plus simplistes et des pires déraillements psychologiques, qui mènent les uns à tuer au hasard, et d'autres, en rétorsion, à frapper des citoyens du fait de leur complicité supposée au regard de leur origine apparente.

Aujourd'hui, notre pays – deuxième exportateur mondial d'armes – a besoin de plus de cohésion sociale, d'éducation, de culture, de santé, de plus perspectives pour chacun et pour tous... Pour les personnels de nos ministères, qui ne souffrent pas moins que les autres citoyens des événements dramatiques que nous vivons, cessons d'ajouter le mépris des méthodes de restructuration, l'angoisse de l'avenir professionnel bouché.

Dans notre société, nous pensons qu'on ne peut pas faire l'économie des conflits sociaux, parce que les injustices restent criantes, et que la violence des décisions prises, par les décideurs publics ou privés, ne peut pas nous laisser sans réaction ; mais c'est toujours parce que nous avons en tête le respect des personnes et des valeurs fondamentales que nous engageons des actions, et parce que nous pensons qu'il n'y a pas de société libre et démocratique sans justice sociale.

Si certains mouvements de personnels ont été reportés, par respect pour les victimes, ou pour ne pas entraver certaines mesures de sécurité, le gouvernement, et les deux ministres que vous représentez Monsieur le secrétaire général, aurait tort de croire que ces feux sont éteints, ainsi sont déjà prévus grève et actions dans les EP de l'environnement le 4 février 2016.

Aujourd'hui 3 décembre est un de ces jours d'action. Nos collègues, dans tous les services territoriaux sont mobilisés pour dire stop à cette réforme territoriale ! Stop aux restructurations à marche forcée, à la logique de spécialisation des services, aux perspectives de mobilité qui les

accompagnent, au manque de transparence. L'impatience des personnels que l'administration évoque pour justifier d'aller vite, est la conséquence directe des méthodes et incertitudes, au fil de l'eau, installées par le gouvernement. Ce que les agents demandent, c'est un desserrement du calendrier permettant de répondre à leurs attentes, et d'offrir une stabilité sur les 3 années à venir. Accompagné par des mesures réglementaires nécessaires donnant des garanties. Et qu'on arrête de les balader avec des discours lénifiants leur expliquant que les DREAL fusionnées « vont faire des choses merveilleuses ensemble ».

Nous exigeons les expertises CHSCT pour réorganisation, préalables à la consultation des CT. C'est pour nous un moyen de vérifier le respect de l'instruction gouvernementale du 16 juin 2015 sur les modalités du dialogue social dans nos services et établissements.

Les discours des chefs de service affirmant que la REATE, les lois NOTRE et MAPTAM n'impacteront pas les missions MEDDE/MLETR et leurs établissements publics ne trompent personne. Il est d'ores et déjà annoncé des transferts de réseaux et d'infrastructures – exemple de la RN13 à la ville de Neuilly-sur-Seine et de la RN1 au conseil départemental du Val d'Oise – sans compter d'autres transferts à venir.

Cette semaine est également l'ouverture de la COP21.

Du travail préparatoire a été fait, nous ne pouvons le nier. Notamment grâce à la mobilisation forte des ONG, et nos organisations syndicales y ont contribué fortement...

Et pourtant l'ensemble des établissements publics de l'environnement est lancé dans un mouvement de protestation, avec déjà des actions unitaires notamment le 4 février. Pourquoi ? Parce que derrière le ballet diplomatique de la COP21, la politique environnementale de la France est quasi au point mort, sans parler des contradictions du gouvernement qui favorise le tout routier d'un côté et prétend baisser les gaz à effet de serre de l'autre ! L'AFB va se construire sur le redéploiement de moyens déjà insuffisants pour les missions actuelles auxquelles s'ajoutent des missions nouvelles, de plus en plus éloignées du terrain. Les propositions de requalifications des ATE sont misérables, avec des promesses maintenues au niveau des engagements pris il y a 5 ans ! Aujourd'hui, les personnels de ces établissements revendiquent: des propositions de titularisation décentes pour tous les contractuels ; la mise en œuvre rapide du quasi statut, pour assurer déroulement de carrière, mobilité, bonnes conditions d'intégration ; pour les ATE et TE l'intégration complète dans le NES, aux 2ème et 3ème grades pour les TE, ainsi que la revalorisation d'un nombre important de postes de TE en A et la promotion des TE occupant ces postes. Voilà ce qui pourrait enfin compenser l'abandon complet des personnels de l'environnement par ce ministère depuis près de 10 ans.

Car pour l'instant, ce que nous constatons, c'est que les personnels de l'environnement n'ont plus les moyens de remplir leurs missions, alors que le gouvernement est prompt à céder aux lobbies : agricoles, industriels ou de la chasse.

A Météo France, là aussi une action intersyndicale est en cours. Avec une délégation des personnels, les élus se sont ainsi adressés aux membres du Conseil d'Administration le 27 novembre, conseil qu'ils ont quitté. Les réponses de la ministre sur les baisses d'effectifs et d'implantations sont édifiantes et irresponsables pour l'avenir du service public de la météo, au regard des enjeux liés aux conséquences du changement climatique. La situation est d'une gravité exceptionnelle avec le cumul des suppressions d'emplois et de moyens, année après année (de 3700 postes en 2004 à 3000 au PLF 2016). L'intersyndicale demande une table ronde avec les ministres de l'Écologie et du Budget.

A VNF, le préavis de grève posé pour le 26 novembre a pu être levé par la satisfaction des revendications sur les logements de service, les compensations, l'augmentation de la prime technique entretien travaux exploitation et de la prime métier. Preuve, s'il en est besoin, de l'importance de la mobilisation des personnels.

A ce sujet, nous allons enfin examiner aujourd'hui, le projet de maintien du système de prévoyance des Agences de l'eau. Nous y reviendrons, mais vous reconnaîtrez que sans l'intervention de nos organisations syndicales, la grève avec une participation historique dans les 6 Agences, sans oublier l'expertise juridique diligentée par le SNE-FSU, ce système serait éteint et les agents lourdement pénalisés par l'incurie, voire l'hostilité de certains responsables de l'administration.

A l'IGN, suite à la décision du ministère de la Défense de fermer de la base aérienne de Creil, nous demandons le transfert du Service des Activités Aériennes à Beauvais, et non à Nîmes. Et bien sûr que les prises de vues aériennes continuent d'être assurée par l'IGN et que la pérennité de la mission soit assurée. Les personnels sont très inquiets et l'ont déjà fait savoir par une pétition très largement signée. Les élus défendent ce jour au CT de l'IGN le choix de Beauvais avec la motivation de la continuité opérationnelle et sociale d'un service clef pour les activités de l'établissement. Quelle est la position de la tutelle ?

A la DGAC, l'intersyndicale a écrit le 24 novembre au Premier ministre concernant la situation des effectifs. En 7 ans c'est - 10 % des effectifs alors que le volume d'activité augmente avec la croissance du trafic aérien. Et la réponse donnée à cette augmentation de la productivité, au regard des enjeux élevés pour toute la chaîne de sécurité du transport aérien réalisée par une DGAC unie dans la Fonction publique, ce serait encore 116 suppressions d'emplois l'année prochaine ? Intolérable pour toutes les organisations syndicales de la DGAC.

Au CEREMA, la situation des effectifs est telle que même la direction générale indique que l'établissement « joue sa survie » à moyen terme !

Dans nos ministères dits « non prioritaires », aucun service ou établissement n'est épargné. Et ces réductions d'emplois se cumulent année après année ! Écologie, biodiversité, changement climatique, risques naturels et technologiques, entretien, sécurité et exploitation des infrastructures ... Les besoins sont criants. La communication et les discours gouvernementaux fleurissent avec les grands événements (COP 21, Inondations, Congrès du Logement social, annonce d'une Agence française Biodiversité pour 2017...). Mais les faits sont têtus.

Par comparaison avec 2015 les réductions 2016 sont de 1468 emplois. Elles se répartissent ainsi : - 671 au MEDDE, - 261 au MLETR, - 100 à la DGAC, - 436 dans les établissements publics. Sans compter des centaines de postes vacants non pourvus...

En ce qui concerne les réformes statutaires plus globalement, le gouvernement a passé outre le désaccord majoritaire, et passe en force sur PPCR: nous avons noté que la DGAFP annonce que plus de 500 textes seront nécessaires.

S'agissant du RIFSEEP là aussi vous êtes passés en force, malgré notre vote unanime contre. Pour la mise en œuvre nous demandons : une concertation dans les CT locaux sur les cotations des postes.

Par ailleurs, où en est la réponse de la DGAFP sur les demandes ministérielles de dérogations pour certains corps ?

Le plan de requalification ne concerne que 2 % des effectifs de nos ministères et nos établissements publics sur 3 ans. C'est dérisoire. Tout comme LE million d'euros prévu en 2016 pour ce plan, comparé aux 18 millions d'euros de mesures catégorielles de 2013.

Enfin qu'en est il de l'évolution statutaire des OPA inscrite à l'agenda social depuis 2013 et qui de plus en plus fait figure d'arlésienne ?

....

Pour conclure, nous avons évoqué dans un précédent CTM la mémoire de notre collègue de la DREAL Picardie, membre du CLAS. Nous venons d'apprendre le cas d'un autre suicide d'un collègue survenu mardi 1^{er} décembre dans les locaux de la DREAL Nord-pas-de-Calais. Nous demandons que les CHSCT puisse réaliser leur travail dans ces deux cas, ce qui ne semble pas encore possible pour la DREAL Picardie.

Je vous remercie